

La valorisation des paysages : une priorité



Les vignerons du Cru Cairanne s'engagent en faveur de leur environnement dans un objectif agroécologique. Premier bilan.

Cairanne, Cru des Côtes du Rhône depuis 2016, est né de l'exigence et de l'ambition de ses vignerons. Nouveau statut, nouveau devoir. Ainsi, en 2020, l'appellation s'est engagée dans une démarche paysagère où le tourisme et l'environnement ont une place de choix.

En effet, le rôle des paysages est central, que ce soit pour le tourisme, le cadre de vie, les pratiques viticoles ou encore l'environnement. Les vignerons cairannais l'ont bien compris et ont fait appel à Romane Hellec pour réaliser, dans le cadre



Plus qu'une expérience professionnelle, Romane Hellec, stagiaire à l'ODC Cairanne, a vécu une expérience humaine remarquable.

d'un stage de fin d'études de 6 mois, une mission axée sur "La mise en tourisme du vignoble de Cairanne au travers de ses points forts paysagers et environnementaux". Les objectifs de ce travail sont la préservation et la protection du patrimoine naturel ainsi que la valorisation des paysages au travers de l'identité du Cru. La mise en tourisme sera le faire-savoir, cerise sur le gâteau de l'engagement du vignoble cairannais.

Les vignerons ont fait le choix d'une stratégie collective suivant un travail qui s'est déroulé en deux temps : la réalisation d'un diagnostic paysager-environnemental, puis la proposition d'un plan de valorisation paysagère.

Point de départ : la phase d'étude

La phase d'étude a consisté en la caractérisation des paysages à partir de données sur le milieu physique (relief, occupation du sol, pratiques viticoles), mais également par une approche sensible des paysages et une évaluation de leur perception par les Cairannais. Un travail de terrain, allié à des recherches documentaires et à la réalisation d'entretiens auprès d'acteurs du territoire, a permis de mettre en lumière 5 entités paysagères distinctes (cf. carte),

description complétée par une étude des potentialités environnementales.

"La phase d'étude a joué un rôle de prise de conscience et permis un partage d'idées au sein des vignerons de l'appellation, précise Laurent Brusset, président du Syndicat des vignerons de Cairanne. Cette étude est le point de départ de nos actions concrètes qui ont débuté dès cet automne 2020. La diversité des paysages de Cairanne est une force et un potentiel unique qu'il convient de maintenir pour la promotion de l'appellation. Nous avons le devoir de

préservé notre biodiversité. Notre principale ambition est de casser le cycle de la monoculture viticole pour l'orienter vers l'agroécologie".

1 000 arbres sur 5 ans

L'outil Charte a été choisi par les vignerons afin de mettre en action les enjeux identifiés au cours de l'étude. Il s'agit de préserver et de valoriser les éléments paysagers identifiés comme source d'intérêt et de porter des actions paysagères sur les zones comportant un potentiel d'amélioration. Des fiches actions guident les vignerons pour la mise en place d'aménagements : la plantation d'essences locales, l'implantation de couverts végétaux, notamment des prairies fleuries dans les jachères, le maintien et l'entretien des cabanons si typiques de la région, le

L'engagement des vignerons sera concrétisé par la signature de la Charte paysagère et environnementale du Cru Cairanne.

© C Grilhé

maintien des arbres morts et arbres à cavité.

Ces actions répondent à des problématiques paysagères et environnementales. Elles visent à améliorer la qualité paysagère par la valorisation de l'existant et par des aménagements cohérents. Elles assurent le maintien d'une diversité floristique et faunistique à l'échelle de la parcelle et du paysage.

Les actions ont débuté à l'automne 2020 par une commande groupée de végétaux locaux : amandiers, pruniers, mûriers blancs, cyprès de Florence, micocouliers. Chaque

sur le volontariat de chaque vigneron, affirme Laurent Brusset.

Conforter l'œnotourisme

L'engagement des vignerons sera concrétisé par la signature de la Charte paysagère et environnementale du Cru Cairanne avec les plus hautes instances locales et départementales.

La mise en place d'une stratégie œnotouristique viendra mettre en lumière l'engagement des vignerons. "La commune de Cairanne recèle des paysages encore méconnus des visiteurs. Nous souhaitons en prendre soin et les rehausser par nos actions de valorisation", affirme Bruno



Cairanne dispose de points forts paysagers et environnementaux.

année, de nouvelles essences seront proposées à la plantation. Cette action est établie sur la base d'un programme de 1 000 arbres sur 5 ans.

Les entités des terrasses des Garrigues et de l'Aygues, vaste étendue de vigne, sont mises en avant puisqu'elles présentent un besoin de diversification paysagère et de mise en relief. Le Syndicat des vignerons de Cairanne se charge de la centralisation et de la gestion des commandes d'essences végétales. Il facilite ainsi le volet logistique à ses vignerons et impulse la dynamique nécessaire à la réussite de cette première action. "Cette plantation s'inscrit dans une volonté de stratégie collective basée

Boisson, vigneron.

Deux sentiers de randonnée pédestre permettront prochainement aux visiteurs faisant escale à Cairanne de découvrir le vignoble à travers ses paysages, sans se centrer uniquement sur le vin, une belle valorisation de l'aménagement environnemental de l'appellation.

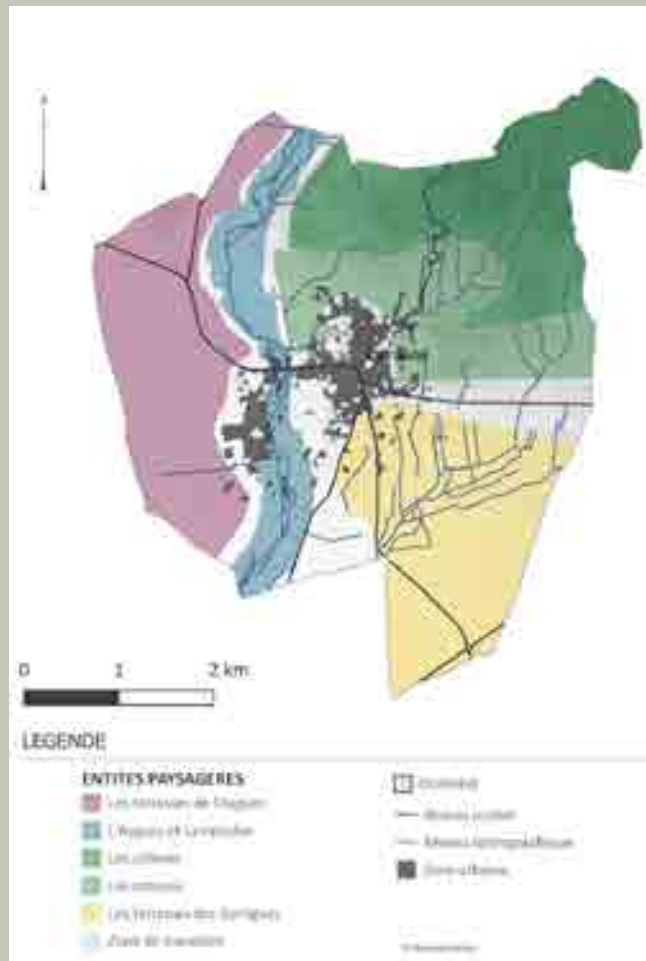


+ D'INFOS

Léa Fuchs, tél. 04 90 30 86 53
appellation.cairanne@gmail.com



LES ENTITÉS PAYSAGÈRES DU CRU CAIRANNE



Les coteaux : Cette entité est la plus représentative de Cairanne avec un paysage ouvert constitué principalement de vignes mais ponctué d'éléments semi-naturels (talus, buissons, friches, boisements mixtes). Des sources nombreuses présentent un fort atout environnemental. "L'entité qui fait le plus rêver, avec la vue sur le vieux village et le Mont Ventoux, les Dentelles de Montmirail".

Les collines : La vigne y est aujourd'hui installée mais reste minoritaire. Les forêts mixtes de chênes et de pins occupent 50 % de la surface et assurent un écosystème riche tout en apportant une ambiance intime.

L'Aygues et sa ripisylve : Siège de la Zone naturelle d'intérêt environnemental faunistique et floristique de la Vallée de l'Aygues et du réseau Natura 2 000 de l'Aygues, c'est un espace demeuré sauvage.

Les terrasses de l'Aygues et les terrasses des Garrigues : Ces entités présentent un paysage très ouvert et rectiligne avec une domination de la vigne ponctuée d'alignements de cyprès. Ces deux entités offrent une zone de transition environnementalement riche.